## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): M. BRUNO GENZANA / MME SYLVIA BARTHELEMY

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Juin 2018

OBJET : Convention générale de gestion urbaine et sociale de proximité 2017-2020 de la ville de Port-de-Bouc

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

## A décidé:

- d'approuver la convention générale de gestion urbaine et sociale de proximité 2017-2020 de la ville de Port-de-Bouc.
- d'autoriser sa signature par la Présidente du Conseil départemental.

Ce rapport ne présente aucune incidence financière.

A l'unanimité Monsieur ROYER-PERREAUT ne prend pas part au vote.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée